

Québec, mais travaillent en Ontario, n'ont pas encore reçu leur dernier feuillet T4 nécessaire pour la production de leur déclaration au gouvernement de la province de Québec. Le ministre voudrait-il étudier cette question et s'assurer que les employés en cause obtiendront leur feuillet à temps pour s'acquitter de leurs obligations dans le délai prévu par la loi?

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national): Je crois que cette affaire relève du contrôleur du Trésor, mais j'irai aux renseignements.

LE MANITOBA—LA PROLONGATION DU DÉLAI
EN FAVEUR DES VICTIMES DE
L'INONDATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. H. Jorgenson (Provencher): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Revenu national. Songe-t-il à différer la date-limite de présentation des déclarations d'impôt sur le revenu pour les habitants de la vallée de la rivière Rouge qui ont été contraints d'évacuer leur domicile et empêchés de présenter leurs déclarations d'impôt à temps?

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, j'ai fait faire une enquête sur les difficultés qu'éprouveront certains contribuables du Manitoba à présenter leurs déclarations d'impôt à la date normale en raison du débordement de la rivière Rouge et de ses affluents. J'en ai conclu qu'il faut accorder une remise de l'amende imposée aux retardataires, lorsque des circonstances particulières au contribuable ou à ses comptables le justifient. Dans de tels cas, nulle amende ne sera imposée pourvu que les déclarations soient présentées avant le 31 mai 1966.

LES TRANSPORTS

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT—LES
CONSÉQUENCES DE LA MAJORATION
DU PÉAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lawrence E. Kindt (MacLeod): J'ai une question à poser au ministre des Transports. L'augmentation projetée du tarif sur les Grands lacs ajoutera environ 5 millions de dollars de plus aux frais d'expédition des céréales et ce sont les cultivateurs qui paieront ce montant. Quelle disposition le gouvernement a-t-il l'intention de prendre pour aider les producteurs de céréales de l'Ouest à cet égard?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Les deux organismes en cause, soit l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent et la Société des États-Unis, ont préparé certaines recommandations à leur gouvernement. Des auditions publiques se tiendront avant d'en arriver aux recommandations finales et quiconque est d'avis que ces frais proposés sont déraisonnables aura alors l'occasion de présenter des observations. Jusqu'à ce que les recommandations parviennent au gouvernement, celui-ci n'a aucune autorité en la matière.

[Plus tard]

M. Reg Cantelon (Kindersley): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à celle qu'a posée le député de Macleod concernant la hausse projetée des tarifs dans la voie maritime du Saint-Laurent. Le ministre aura-t-il l'occasion de justifier cette hausse devant le comité des transports et communications?

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, le député veut sans doute parler de la comparution, devant le comité, du président de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Cela dépendra, selon moi, du comité. Je vais voir le président de l'Administration cet après-midi et je lui demanderai ce qu'il en pense.

L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD—LE PONT ET LA
CHAUSSÉE DE L'ÎLE LENNOX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David MacDonald (Prince): Ma question s'adresse au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Vu que des représentants de la Direction des affaires indiennes ont indiqué l'automne dernier que la construction de la chaussée et du pont devant relier l'île Lennox, réserve indienne située dans la province d'Île-du-Prince-Édouard, à l'île du Prince-Édouard même commencerait au cours de cette année, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si les travaux doivent se faire d'ici peu?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député devrait inscrire sa question au *Feuilleton*.

M. MacDonald (Prince): Étant donné que j'ai déjà présenté ma question au ministre et qu'il s'est montré disposé à y répondre, je pense qu'on devrait me permettre d'obtenir la réponse maintenant.

M. l'Orateur: Je ne crois pas cette remarque tout à fait pertinente.